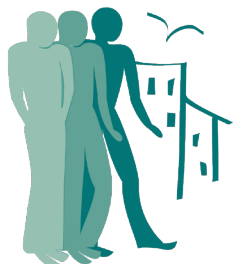


Intervalle

Service d'Accompagnement Médico-Social
pour Adultes Handicapés

Le SAMSAH a pour mission de faciliter l'inscription dans la cité et dans le soin de personnes en situation de handicap psychique. Le suivi qu'il propose est limité dans le temps, il peut durer jusqu'à trois ans et vise, après évaluation des besoins, à soutenir l'accès à une vie autonome.



Les personnes en situation de handicap psychique sont souvent confrontées à des malentendus pouvant les mettre en difficulté dans leur vie quotidienne.

Intervalle a pour fonction de proposer à la personne d'être un médiateur entre elle et son environnement.



Association
pour la Réadaptation
et l'Intégration

ITEP - SESSAD

SAMSAH

ARI Insertion

Hôpital de Jour

ASAÏS

L'évaluation de la situation de la personne et l'identification de ses besoins et priorités peuvent conduire l'équipe d'Intervalle à :

- l'aider à accéder et à se maintenir dans un logement autonome et à l'habiter
- l'accompagner dans la mise en oeuvre et l'appropriation de son quotidien et de son devenir (alimentation, budget, transport, formation, emploi, etc.),
- la soutenir lors de démarches administratives,
- lui apporter une écoute de ses difficultés et potentialités ainsi qu'un soutien psychologique,
- la soutenir et/ou l'accompagner dans ses démarches de soins somatiques et psychiques,
- favoriser sa participation sociale, en l'aidant par exemple à s'insérer dans des activités culturelles et de loisirs.

Une coordination

Par ailleurs, le service assure une mission de coordination sociale et médicale auprès d'établissements ou praticiens du secteur sanitaire, de structures sociales ou culturelles, d'acteurs du logement, de mandataires judiciaires, de services d'aide à la personne, etc.

Proposée à l'ensemble des personnes accompagnées, cette coordination a pour but :

- de préserver et/ou renforcer les relations avec l'environnement,
- de leur permettre de prendre part à des activités de médiation susceptibles de favoriser rencontres et échanges,
- de contribuer à leur insertion sociale, voire professionnelle.

Être acteur de sa prise en charge

Les actions du service s'articulent à travers différentes étapes :

- l'accueil et l'évaluation des attentes et des besoins,
- l'admission sur décision de la commission d'admission du service,
- suivi de l'élaboration du document individuel de prise en charge (DIPEC) et du projet individualisé,
- la mise en place d'accompagnements coordonnés (médical, paramédical, psychologique, social et éducatif),
- le passage de relais de prise en charge lorsque le degré d'autonomie acquis ou l'évolution de l'état de santé le nécessite.



Intervalle

Service d'Accompagnement Médico-Social

Antenne de Libourne

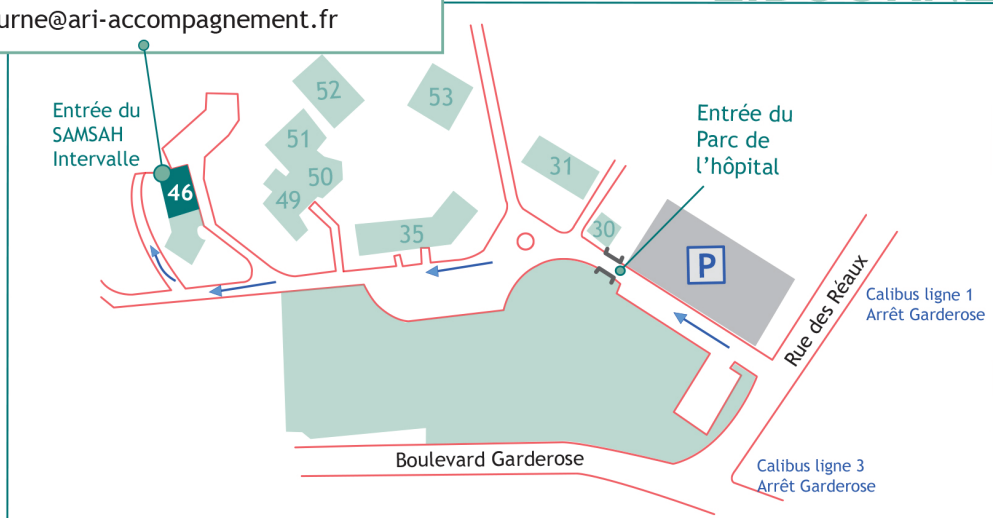
Parc de l'hôpital Garderose

Pavillon 46 - 70 rue des Réaux - 33500 Libourne

Tél. 05 57 84 20 95

intervalle.libourne@ari-accompagnement.fr

LIBOURNE



Le public accompagné est à la fois :

- en situation de handicap psychique,
- âgé de 20 à 60 ans,
- en capacité de vivre en logement autonome,
- résident du Libournais,
- en difficulté pour accéder ou maintenir des soins,
- en difficulté dans l'accès à un logement autonome ou en difficulté pour habiter un logement,
- adhère à une proposition d'accompagnement médico-social.

La personne doit bénéficier d'une orientation de la MDPH vers un Service d'Accompagnement Médico Social (SAMS AH) et elle ne doit pas ou plus relever d'une prise en charge hospitalière.



L'équipe du SAMS AH est une équipe interdisciplinaire qui remplit différentes missions :

La direction et le fonctionnement du service (directeur, chef de service, secrétaire, comptable, agent de service)

L'accompagnement aux soins (médecin coordonnateur, psychologue, infirmière)

L'accompagnement socio-éducatif (assistante sociale, éducatrice).

Le SAMS AH Intervalle est financé par le Conseil Général de la Gironde et l'Agence Régionale de Santé Aquitaine.

www.ari-accompagnement.fr/-intervalle

